



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **20 décembre 2019 à 15h00**.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Trésorerie
 - 3.1. Embauche d'un pompier
4. Dossiers Urbanisme
 - 4.1. Recommandations suite à la séance régulière du CCU du 10 décembre 2019
 - 4.1.1. Explication et consultation sur une dérogation mineure au 241, rue de la Loutre
 - 4.1.2. Décision de la dérogation mineure au 241, rue de la Loutre
5. Règlement
 - 5.1. Adoption du règlement #19-772 Modification du règlement #00-407
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
17 décembre 2019

Avis numéro : 2019-73

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

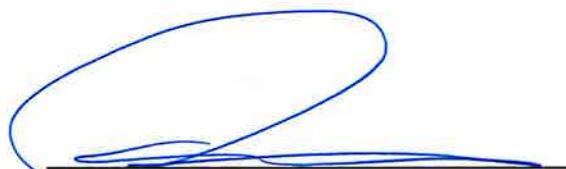
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 17 décembre 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 17 décembre 2019.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier